

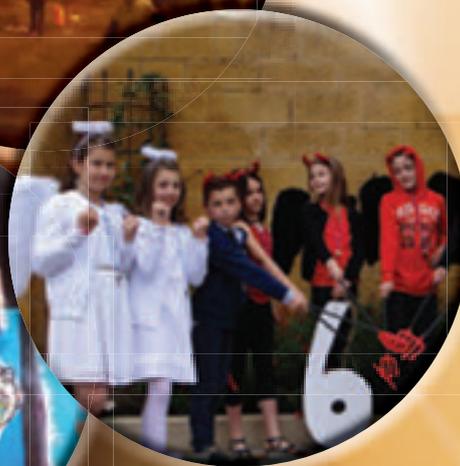
Bulletin municipal



# CHEVINAY



DÉCEMBRE 2016



[www.mairie-chevinay.fr](http://www.mairie-chevinay.fr)



# TABLE DES MATIÈRES

**P3**

## VIE MUNICIPALE

Edito

Budget

Dépôts de permis de construire et de déclarations préalables

Etat civil 2016

**P7**

## INFOS DIVERSES

En route, en routes.

**P8**

Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

**P9**

## NOTRE ÉCOLE

**P10**

## ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Chorale à tout cœur chevinois

Les P'tits loups

Le Cercle amical

La société de Chasse de Chevinay va bientôt fêter ses 110 ans d'existence

Classe en 6 : rendez-vous dans 10 ans !

Bibliothèque

Association Pension Kouyen Diasso (PKD)

Club des sapins verts

La gaulle Chevinoise

Contacts des associations

**P20**

## PAYS DE L'ARBRESLE

ADMR

APHRA

Association Brévenne Accueil

2016 : le SYRIBT en actions...

2017 : L'assainissement collectif de la commune sera géré par le SIABA

Tourisme

Aménagement du territoire

Service AMI du Pays de L'Arbresle

Petite enfance

Grain de sel

Jeunesse

Gestion des déchets

L'archipel, aqua-centre du pays de L'Arbresle

**P27**

## ALBUM



Petits sujets «oiseaux» : <http://fr.freepik.com>



# EDITO

Madame, Monsieur,

L'année dernière, à la même époque, je saluais le dynamisme et le dévouement de chacun d'entre vous, habitants, présidents et membres des associations, employés communaux, enseignants, élus du conseil municipal, qui faites vivre notre village au jour le jour. J'ai pu constater au cours de cette année 2016 à quel point nous sommes attachés à notre commune. Que de fêtes réussies, que d'initiatives heureuses, que d'inventivité ! Certes toutes les actions ne sont pas systématiquement couronnées du succès escompté. Néanmoins, c'est en les multipliant et en les diversifiant que le village retrouve la vie qui lui a tant manqué. J'avais souhaité que Cheviny se singularise au sein du territoire par une journée festive identifiable et pérenne. Le comité des fêtes a travaillé sur ce projet et nous propose une « journée pour tous ». La surprenante idée d'une compétition de caisses à savon prend forme. Les « carrioles » de notre enfance s'élèveront au rang de « formule 1 écolo » ! Tous les bricoleurs pourront faire preuve de leur ingéniosité.

L'aménagement de l'appartement derrière la mairie en local associatif est terminé. L'équipe municipale avait souhaité que cet espace soit accueillant et confortable. Ce pari est, je crois, réussi. La commission fleurissement avec ses bénévoles se chargera dès le printemps d'agrémenter les espaces verts. Il s'agira aussi de réussir l'intégration paysa-



gère de la passerelle et du jardin dans l'espace ouvert sur le parc et les jeux de boule du Clos Martinon. Un chantier participatif en perspective pour 2017 !

Chaque commission municipale a fourni un travail exceptionnel au cours de cette année. Vous êtes nombreux à les avoir épaulés dans des actions concrètes, pour le fleurissement, pour la création du site internet, pour participer à l'encadrement des TAP, pour nettoyer la commune ou être présent dans nos actions de solidarité. Chacun a pu apprécier les nouvelles couleurs de la salle des fêtes. Ce chantier convivial a permis de la repeindre à moindre frais dans la bonne humeur. Votre engagement à nos côtés est vécu par toute l'équipe comme un encouragement. Je vous en remercie.

En attendant les nombreuses manifestations qui rythmeront cette nouvelle année, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 15 janvier pour la traditionnelle fête des vœux du Maire qui sera aussi l'occasion d'accueillir officiellement les nouveaux habitants de notre commune.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Richard Chermette

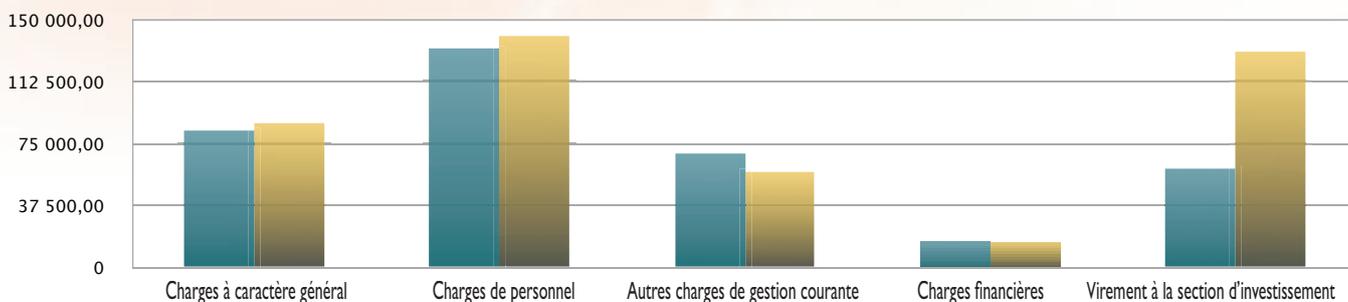




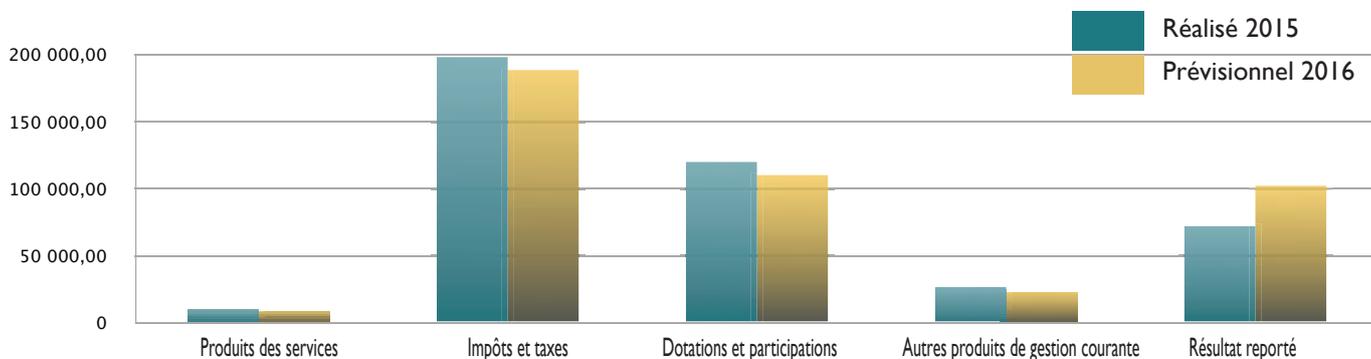
# COMPARATIF DES BUDGETS REALISE EN 2015 ET PREVISIONNEL DE 2016

**LE BUDGET RÉALISÉ (2015), AUSSI APPELÉ COMPTE ADMINISTRATIF, CORRESPOND AUX SOMMES DÉPENSÉES OU PERÇUES AU TERME DE L'EXERCICE. CES SOMMES SONT APPROUVÉES OU NON PAR LE VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL. LE MAIRE NE PARTICIPE PAS À CE VOTE.**

Dépenses de fonctionnement	359 585,86	430 238,50
	2015 Réalisé	2016 Prévisionnel
Charges à caractère général	82 739,38	87 218,00
Charges de personnel	132 464,42	139 957,49
Autres charges de gestion courante	68 843,92	57 725,29
Charges financières	15 826,81	14 926,00
Virement à la section d'investissement	59 711,33	130 411,72

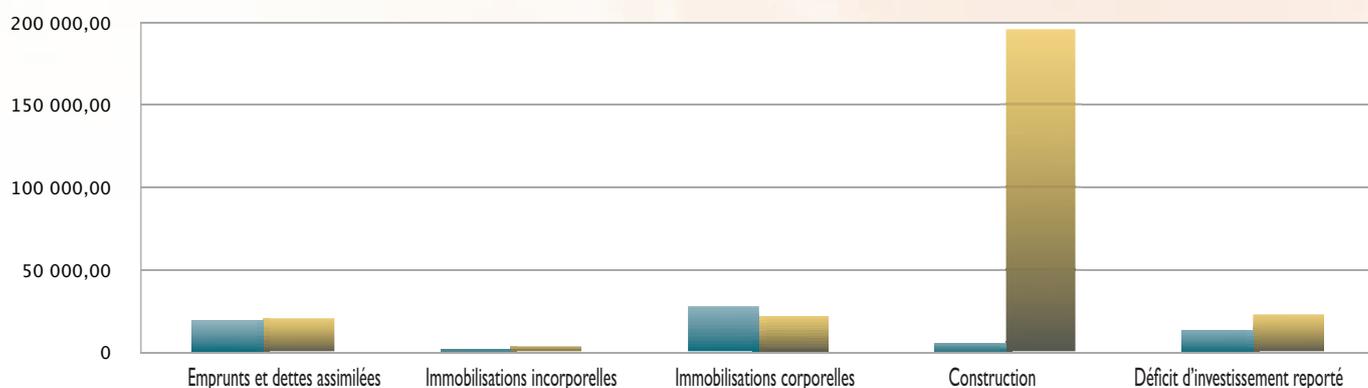


Recettes de fonctionnement	424 617,33	430 238,50
	2015 Réalisé	2016 Prévisionnel
Produits des services	9 234,20	8 150,00
Impôts et taxes	197 899,62	188 243,00
Dotations et participations	119 595,05	109 800,00
Autres produits de gestion courante	26 240,59	22 200,00
Résultat réporté	71 647,87	101 845,50

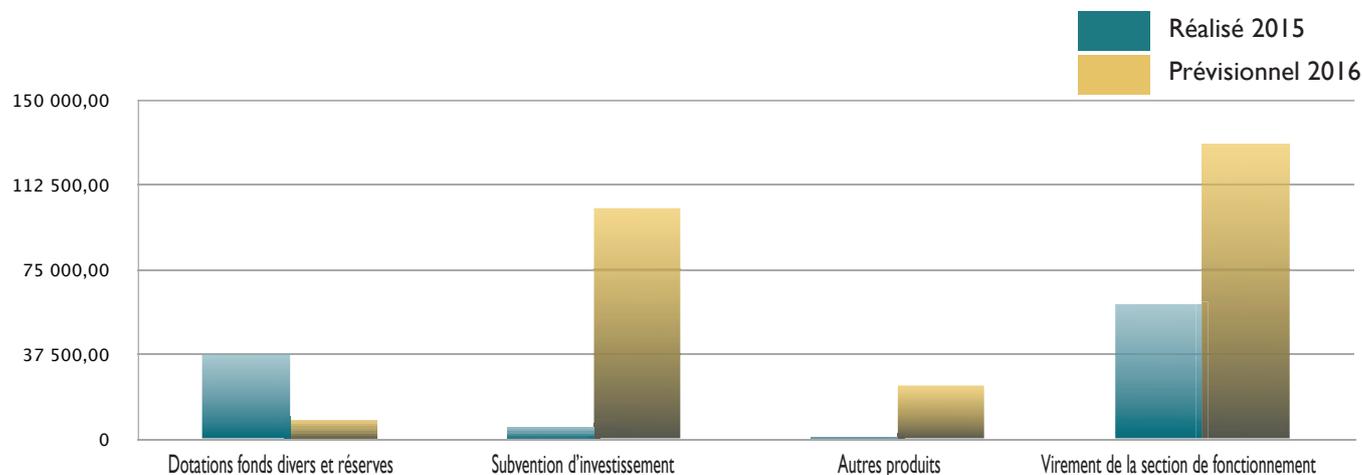




Dépenses d'investissement	66 352,74	264 544,02
	2015 Réalisé	2016 Prévisionnel
Emprunts et dettes assimilées	18 938,07	20 540,00
Immobilisations incorporelles	1 560,00	3 560,20
Immobilisations corporelles	27 828,32	21 700,00
Construction	4 979,00	195 846,52
Déficit d'investissement reporté	13 047,35	22 897,30



Recettes d'investissement	103 166,77	264 544,02
	2015 Réalisé	2016 Prévisionnel
Dotations fonds divers et réserves	37 333,44	8 300,00
Subvention d'investissement	5 307,00	102 120,00
Autres produits	815,00	23 712,30
Virement de la section de fonctionnement	59 711,33	130 411,72





# ÉTAT CIVIL 2016



Giulio CROPPI



Pauline SIFFERT

## MARIAGES :

- Le 2 avril : Caroline THEETTEN et Antony LECROART
- Le 6 août : Joëlle BARRAS et Bernard FUSTIER
- Le 20 août : Béatrice BŒUF-REGNARD et Christian VIRET
- Le 20 août : Mélanie LATELTIN et Fabien LAVIGNE
- Le 20 août : Amélie LOISEL et Cédric POUGEOIS
- Le 17 septembre : Sophie GOHIER et Olivier LAVAL
- Le 29 octobre 2016 : Maïtie TRELAUN et Fabien ROUSSEL

## NAISSANCES :

- Le 22 janvier : Pauline SIFFERT
- Le 26 mars : Alessio NIEDDU
- Le 28 mars : Timothé BESSON
- Le 17 juin : Giulio CROPPI

## DÉCÈS :

- Le 24 janvier : Raymond FONS
- Le 21 mars : Gilbert THOINET
- Le 3 juin : Denis BRUN
- Le 5 juin : Gérard CHARVOLIN
- Le 30 octobre : Marie MICAUD
- Le 24 novembre : Albert BRUNET

## EN BREF

### PERMIS DE CONSTRUIRE 2016

Commune de CHEVINAY :  
Réhabilitation d'un local et  
création d'une passerelle

Mme et M. René DEON :  
création d'une véranda

Mme MINO Eloïse – M. RUBY  
Nicolas : construction d'une  
maison individuelle

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2016

Mme et M. LAVAL :  
construction d'une piscine

Mme et M. DERBOUL :  
modification d'un auvent  
existant en hall fermé

M. DUMAS : division de terrain  
en vue de construire

Mme CHEMARDIN et M.  
MAZOYER : construction  
d'une véranda

Mme CLAUDE EL-HABIB :  
pose d'un velux

M. MAYET Alain : pose de  
panneaux solaires

Mme THOMAS ET M. LERIER :  
Création et modification  
d'ouvertures



# EN ROUTE, EN ROUTES

**CHEVINAY EST IRRIGUÉ PAR UN RÉSEAU ROUTIER IMPORTANT QUI DOIT ÊTRE ENTRETENU RÉGULIÈREMENT ET DÉNEIGÉ EN HIVER.**

Nous croisons les engins qui taillent, creusent ou goudronnent. Les conducteurs sont souvent sympas et font leur possible pour nous laisser passer quand ils travaillent avec l'épaveuse ou se servent d'autres engins. Nous reconnaissons parfois le tracteur de Michel Guignonand, le cantonnier, ou le quad d'Alain Machabert l'adjoint aux travaux.

Il nous arrive parfois de nous demander pourquoi la commune traîne à élaguer telle route ou à boucher tel trou.

Au premier abord tout paraît simple, mais, comme la vie, c'est parfois compliqué.

Il y a plusieurs catégories de routes et leur entretien relève de différentes responsabilités. Voyons cela de plus près.

Les routes "départementales". Elles relient les villages et dépendent de "l'Équipement", donc du département. Il s'agit principalement, pour Chevinay, de la "route du Col" et de la route qui va de Saint Pierre au Martinet. Si les départementales dépendent du département, la portion de départementale située entre les panneaux signalant l'entrée et la sortie du village dépend de la commune. La portion de départementale allant de la Piessarde à l'entrée du Micollet dépend donc de la commune. Il s'agit de la route de Saint Pierre et de la route du Crêt de la Roche. En cas de neige, le chasse neige départemental dégage uniquement les routes départementales. Cependant il ne relève pas sa lame durant la traversée du village et dégage aussi cette portion de route. Il ne relève pas sa lame certes, mais à condition que le passage soit libre et donc qu'aucune voiture ne soit garée sur son chemin. Il est donc impératif de respecter les panneaux d'interdiction de stationner qui sont là pour nous rappeler notre souci du bien commun.

Viennent ensuite les routes "communautaires". Ce sont les routes qui partent d'une départementale pour aboutir soit à une autre route départementale soit à une autre section de la même route départementale. Il s'agit par exemple du chemin des Saignes qui relie deux départementales, celle du Col et la route du Martinet. Il s'agit également de

la route du Cagnon qui part de la départementale 639 et arrive sur la même départementale 639. Ces routes communautaires sont entretenues par la communauté de communes, la CCPA. C'est donc la CCPA qui est chargée du déneigement.

La CCPA regroupe 17 communes. Les routes communautaires de Chevinay font donc partie des routes entretenues par la CCPA dans les 17 communes.

Viennent ensuite les routes "communales". Ce sont les routes qui partent d'une départementale ou d'une route communautaire et qui ne relient ni l'une ni l'autre. C'est le cas par exemple de la route du Soupât ou de la Chandelière. Ces routes sont entretenues et déneigées par la commune. Il est aisé de comprendre que plus une route relève d'un grand ensemble, moins le degré de réaction est rapide.

C'est souvent le cas pour le déneigement, l'entretien des fossés ou l'élagage. Il arrive parfois que la programmation de l'élagage d'une route communautaire ne coïncide pas avec un besoin immédiat, par exemple lorsque des branches gênent le passage d'un camion poubelle. Dans ce cas, il faut compter sur la rapidité de réaction de la mairie donc de Michel Guignonand et de l'adjoint aux travaux.

À côté des routes carrossables, il existe un réseau important de chemins communaux. Ils doivent être, eux aussi, entretenus régulièrement. La commission travaux fait appel aux brigades vertes qui interviennent plusieurs jours par an. La propreté de notre environnement en général et de nos chemins en particulier est aussi assurée par des Chevinois bénévoles qui chaque année organisent une journée propreté à laquelle participent également les enfants de l'école. Il faut parfois constater que certains se dévouent pour garder notre village propre et coquet tandis que d'autres font preuve de désinvolture et laissent des traces de leur passage ou de celui de leur chien.

Voici l'hiver venu, mais, au printemps prochain, tout reflleurira grâce aux Chevinois soucieux de notre environnement !  
Bonnes routes.





# OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES : CHEVINAY À L'HONNEUR.

**EXTRAITS DE LA LETTRE ADRESSÉE AU MAIRE DE CHEVINAY PAR LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE RHÔNE-ALPES.**

Monsieur le Maire,

La commune de Chevinay s'est engagée dans une démarche environnementale de réduction des produits phytosanitaires en signant la charte régionale d'entretien des espaces publics «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages» le 16 septembre 2013. Pour permettre un suivi et un accompagnement de la commune dans cette démarche, une réunion a été organisée par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT), le 8 novembre 2016, dans les locaux de la ville, afin d'effectuer un bilan et un suivi des pratiques d'entretien. La réunion a eu lieu en présence de monsieur Alain MACHABERT (adjoint), monsieur Michel GUIGONNAND (agent) et madame Anne-Fleur GRAND (technicienne phytosanitaire, SYRIBT).

Les nouvelles informations fournies nous ont permis de **réévaluer votre niveau actuel** dans la charte régionale «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages».



**RÉÉVALUATION DE  
VOTRE NIVEAU ACTUEL**

Nous pouvons souligner dans un premier temps les différentes étapes accomplies par votre commune :

- Suppression des traitements herbicides, insecticides et fongicides sur tout le territoire communal.
- Participation des agents à des démonstrations de matériel alternatif.
- Réalisation d'un Plan de Désherbage Communal.
- Utilisation de méthodes alternatives au désherbage chimique.
- Utilisation de rotofil sur la commune : trottoirs, cimetière, pavés stabilisés etc.
- Désherbage manuel ponctuel.
- Paillage des massifs.
- Réaménagement de sites pour faciliter leur entretien
- Information et sensibilisation régulières de la population et des jardiniers amateurs :
- Parution d'articles dans le bulletin.
- Brochures Charte mises à disposition.
- Utilisation de l'exposition Charte.

- Pose de deux panneaux «Espaces sans pesticides».
- Mise à disposition de l'école d'un jardin et de jardinières de fleurs pour les enfants.
- Mise à disposition des habitants d'un terrain pour faire un jardin où les pesticides sont interdits.



**PESTICIDES !**

Conformément aux engagements de la charte, nous vous informons que votre commune est en cours de validation du niveau 3 de progression. Dans la continuité des actions entreprises, la commune peut valider le niveau 3, sous réserve de mise en œuvre d'actions supplémentaires et de l'amélioration des points suivants :

Organiser un événement de communication auprès de la population (possibilité de regrouper plusieurs communes).

**NIVEAU 3  
SOUS RÉSERVE...**

Nous encourageons la commune à mettre en œuvre certaines préconisations supplémentaires dans les années à venir :

- Renforcer la concertation entre les différents acteurs (élus, agents techniques concernés, entreprises...) lors de la conception de nouveaux aménagements en vue d'un entretien sans pesticide.
- continuer de mettre en œuvre des procédés de communication auprès des administrés et des jardiniers amateurs.

Nous tenons à vous féliciter pour votre implication et celle de vos services dans la démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sophie Vallon  
Conseillère en environnement  
FREDON Rhône-Alpes

**PAS MAL !  
BRAVO À NOUS TOUS !**

## RENSEIGNEMENTS : ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Notre école de Chevinay compte cette année 68 élèves répartis en trois classes.

Directrice : Mme Charret en maternelle : 23 enfants.

Enseignantes :

Madame Gaudon et Madame Billot classe de CP et CE : 23 enfants.

Madame Vasseur CE2, CMI et CM2 : 22 enfants.

Horaires scolaires :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30.

Accueil des élèves à partir de 8h20 et de 13h20.

Modalités d'inscription : auprès de l'école 04 74 70 39 80, ou auprès de la mairie 04 74 70 42 63

Adresse postale : Ecole primaire publique 65, rue du Crêt de la Roche 69210 CHEVINAY ce.0691430E@ac-lyon.fr

### RESTAURANT SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La gestion en est assurée par les P'tits Loups.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

À partir de 3 ans

De 7h30 à 8h30 à la bibliothèque. La gestion en est assurée par la Mairie.

De 16h30 à 18h00 dans les bâtiments de l'école. La gestion est assurée par les P'tits loups.

Les mercredis après-midi :

Pour les enfants inscrits à la MJC de Saint Pierre La Palud, il est possible de rejoindre la MJC en minibus le mercredi à 11h30. Ils y trouveront un repas. Ce service est organisé par la MJC.



# TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Depuis trois ans, date de la réforme des rythmes scolaires, les TAP sont proposés à tous les enfants scolarisés dans la commune le vendredi de 13h30 à 16h30. Jusqu'au mois de mai 2016, nous avons bénéficié, en complément de la participation de nos deux employées scolaires, des services temporaires d'un animateur sportif délégué par la CCPA.

Depuis mai 2016, nous avons mis en place une nouvelle organisation. Au vu du nombre d'enfants accueillis en 2016, nous sommes tenus d'avoir trois animateurs. Des bénévoles, sont venus aider nos deux employés scolaires. C'est ainsi que diverses activités ont été proposées telle que la fabrication des décorations du village lors de l'accueil des Bulgares à l'occasion du festival chorale.

Plusieurs bénévoles ont aussi travaillé sur des thèmes différents suivant leurs compétences : réalisation de maquettes en bois, travail sur des photos, objets de la forêt, chant. Le grand investissement de ces bénévoles a permis aux enfants de découvrir des domaines très variés, et très riches en enseignement.

Actuellement, nous proposons des interventions réalisées, soit par des bénévoles soit par des auto-entrepreneurs. Les thèmes du cirque, les activités manuelles, le chant sont au programme. Cela permet de proposer une grande richesse d'intervention, dans un souci de diversité, de découverte et de lien social.

Nous adressons un grand merci à tous les intervenants qui, grâce à leur participation, ont permis de proposer des activités ludiques et attractives. Merci aussi à Sandrine et Véronique qui sont à l'école à temps complet pour encadrer les enfants.





# 2017 EN FÊTE

## EST-CE QUE VOUS ÊTES PRÊTS, CHEVINOIS ET CHEVINOISES, À VOUS LANÇER DANS UNE GRANDE AVENTURE ?

C'est ce que vous propose le Comité des fêtes avec une idée certes, un peu farfelue, mais qui a pour objectif de faire vivre à chacun une belle journée... Une journée où tout le village pourra se retrouver pour partager un moment convivial. De quoi vous parle-t-on ? De la grande course de «Formule 1 écolo» dites aussi de Caisse à Savon qui aura lieu le samedi 17 juin. Les licenciés de la fédération française ainsi que les folkloriques c'est-à-dire les licenciés d'un jour, vous et moi, avec leur véhicule (construit suivant les règles ci-après) pourront dévaler la rue principale de notre village et vivre un moment inoubliable ! Alors Folkloriques, au travail ! Laissez libre cours à votre imagination pour la création de votre véhicule et de vos costumes. Tout est permis ! Pour ceux qui ne participeront pas à la course, plusieurs animations seront proposées, comme des jeux en bois, un concert en soirée. Bref, de quoi danser, chanter et s'amuser. Donc réservez

vos samedi 17 juin 2017, chinez dans vos garages pour débiter vos constructions. Pour trouver des idées, vous pouvez visiter le site du

comité lyonnais de caisses à savon : <http://www.caisses-a-savon-lyonnais.com> ou accéder au lien par la page facebook du «comité des fêtes de Chevinais». Le Comité des fêtes fait appel aux bonnes volontés et aux bénévoles pour que ce jour soit une réussite. N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de notre assemblée générale le mardi 10 janvier 2017 à 20h en Mairie salle du conseil.



## ET N'oubliez pas...

### LE LOTO QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 12 FÉVRIER 2017 À 14H00 DANS LA SALLE DES FÊTES.

Un moment attendu de tous et qui vous réservera cette année plus de lots et de surprises. Si vous avez des idées, un peu de temps à consacrer à notre village, contactez-nous, venez nous rencontrer lors de nos réunions. Notre équipe ne demande qu'à s'agrandir ! La fête d'Halloween en est le parfait exemple. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints

pour permettre d'offrir un moment encore plus festif où tout le monde a pu se retrouver sur la place du village dans une ambiance magique. Notre courriel : [comitedesfeteschevinay@gmail.com](mailto:comitedesfeteschevinay@gmail.com) – tel 06 95 14 39 95 – Contact Course Formule 1 écolo Patrick Jolivet 06 16 39 19 11





# LA FÊTE À TOUT LE MONDE

**LE COMITÉ DES FÊTES DE CHEVINAY SOUHAITE MARQUER L'OUEST LYONNAIS EN LANÇANT UN ÉVÉNEMENT UNIQUE, NOVATEUR ET PÉRENNE SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS DE L'ARBRESLE.**

La course de caisses à savon sera un événement important pour les licenciés de la fédération française des caisses à savon, car il s'agit de la dernière épreuve qui leur permettra d'affiner les réglages de leurs véhicules en vue du championnat de France.

Mais également porteur de plusieurs valeurs dans sa globalité :

La convivialité, puisqu'il permettra aux amateurs « les Folkloriques » de découvrir cette discipline en créant leur propre caisse.

Le respect de l'environnement par des actions éco-responsables.

La cohésion sociale : La fête à tout le monde nous promet une journée festive, dans la bonne humeur, entre amis ou en famille et un moment inoubliable.

La découverte du territoire à une échelle inter-régionale.

Notre objectif est que la réussite de cette journée soit un tremplin pour pérenniser cet événement et le faire partager chaque année à des habitants de plus en plus nombreux du pays de L'Arbresle et au-delà.

Cette journée sera composée de deux événements majeurs :

Une course de caisses à savon : 4 manches sur toute la journée, auxquelles participeront des licenciés et des amateurs qui auront construit leur propre caisse à savon (les Folkloriques). Ensuite leurs modèles seront exposés sur la place du village.

Un concert afin de promouvoir des groupes locaux (salsa cubaine avec le groupe A Lo Cubano + groupe de rock Qsensing)

Cette journée sera associée à une présentation de jeux anciens mis à la disposition du public, d'une buvette, de repas le midi et le soir et pour finir une soirée dansante.

Cette grande fête qui animera le village promet de rester gravée dans toutes les mémoires.



## Course de Caisses à savon



### Chevinay Le 17 juin 2017

### Construisez Votre caisse à savon maintenant

Inscription et renseignements à :  
patrick.jolivet@hotmail.fr  
ou dans FACEBOOK chercher "comité des fêtes de chevinay"

**Concerts**

A Lo Cubano  
Musique populaire  
Cubaine



Qsensing  
rock  
énergique, frais  
et mélodique

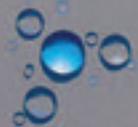
Repas, Buvette,  
présentation de jeux anciens



Imprimé par des soins, ne pas jeter sur la voie publique

## AU FIL D'O PISCINE

Construction-Rénovation-Entretien-  
Dépannage



devis gratuit

06-88-82-60-69

aufido@laposte.net





# RÈGLEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE LA CAISSE À SAVON FOLKLORIQUE

La caisse à savon est un véhicule possédant au moins trois roues, un système de direction, la fabrication de la caisse doit être artisanale. Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs. Afin de limiter les dangers voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident : (ces dimensions ne sont que des recommandations à chacun de les évaluer suivant sa créativité)

## Dimensions :

Une caisse à savon doit être de taille raisonnable :

Longueur 2.50 m largeur 1.50 m

Poids : le poids de la caisse ne doit pas dépasser 150 kg

Hauteur : Afin de limiter les risques de déséquilibre une hauteur de 2.50 m maxi est recommandée, Garde au sol comprise entre 5 cm 30 cm.

## Roues :

C'est un des éléments les plus importants de la construction, elles devront être de bonne qualité, de préférence gonflables.

## Freinage :

Commandé par sabot direct sur pneu, frein de vélo, disque ou tambour. Les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum.

Sécurité avant tout :

Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public ; pas d'objet saillant, chaque élément de la caisse bien fixé ! Les conducteurs et éventuels copilotes devront impérativement être en mesure de s'extraire rapidement de leur véhicule.

## Remorquage :

Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules (anneaux de 2.5 cm de diamètre intérieur minimum). Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Attention : Le port du casque, des gants et des vêtements de course est obligatoire pendant les remontées, une corde d'une longueur de 2.00 m équipée de deux mousquetons.

## Equipement :

Le port du casque (casque moto recommandé mais les casques de ski ou roller peuvent convenir), des gants, de pantalons, haut à manches longues et de chaussures fermées est obligatoire. (il est possible d'adjoindre des protections complémentaires, coudières, genouillères...) 2 pilotes maxi par caisse (en même temps)

Les publicités sont autorisées sur les caisses à savon.

## Homologation

Une homologation des caisses à savon sera faite par les organisateurs, validée avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées. Il est conseillé de prendre contact avec les organisateurs le plus rapidement possible afin d'organiser cette homologation. Le numéro qui sera attribué à chaque véhicule devra être visible. Ce numéro vous sera attribué une fois les inscriptions et la sélection terminée.

Les pilotes de moins de 18 ans devront posséder, lors de leur inscription, une autorisation parentale.

## Inscription

L'inscription est de 11€ par pilote ou copilote (correspondant à la souscription d'une assurance). La descente est ouverte à toutes et tous de 6 à 99 ans. Equipage de 1 à 2 personnes maximum. Les inscriptions doivent se faire avant la course auprès du comité des fêtes de Chevinay par e-mail : [patrick.jolivet@hotmail.fr](mailto:patrick.jolivet@hotmail.fr)

Merci d'envoyer des photos du projet de la caisse à savon, le plus rapidement possible et au fur et à mesure de la construction.

## Déroulement

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée de 550m. La course se déroulera en 4 manches.

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une Caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote qui ne respecterait pas l'esprit de la fête. Des prix seront décernés par un vote en fin de journée, aux participants en fonction de leur créativité, Enthousiasme ou encore leur motivation.

**IL NE S'AGIT PAS D'UNE EPREUVE DE VITESSE, MAIS D'UNE MANIFESTATION FOLKLORIQUE !!**

Ce règlement peut rencontrer des modifications.



# CHORALE À TOUT CHŒUR CHEVINOIS

## QUE DE GRANDS MOMENTS VÉCUS PAR NOTRE CHORALE DURANT CETTE ANNÉE 2016 !

Tout d'abord la collaboration avec le chœur Crescendo de Perreux et l'enthousiasme des choristes ont permis de réaliser un projet de concerts. Deux oratorios l'un de Schubert (Messe en sol majeur) et l'autre de César Franck (Les 7 dernières paroles du Christ) ont été présentés à Bessenay et à Perreux, en mai, avec des musiciens et solistes professionnels.

Le 12 mai, l'église de Sain Bel a accueilli le Chœur d'hommes Biélorus «Vox Belarus» et nous avons interprété quelques morceaux de notre répertoire au début de ce concert. Nous avons prolongé la saison chorale, début juillet, en participant avec plaisir au festival Musichoridanse de Tarare, en accueillant et en hébergeant un chœur bulgare avec lequel nous avons chanté à Chevinay et Tarare.

Notre séance chorale hebdomadaire est consacrée à la préparation de nos concerts et nous organisons des stages (en week-end, ou le samedi). Nous participons à des festivals chorales pour perfectionner notre répertoire et notre technique vocale.

Ce qui caractérise notre Chorale c'est le plaisir de chanter ensemble et la joie de découvrir de nouveaux chants (oratorios, variété, negro-spirituals) sous la direction de notre chef de Chœur Pascal Durand. Musicien compétent et dévoué, il nous entraîne de nouveau dans une aventure musicale programmée pour fin 2017 ou début 2018.

Nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association pour partager avec vous le langage du chant qui parle à tous.

**Répétitions le vendredi de 20 h à 22 h. salle des associations à CHEVINAY**

**Pour nous joindre :**

**Présidente Marie Jo PONCET 04 74 40 46 90**





# LES P'TITS LOUPS

**L'ASSOCIATION «LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY» EST L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU VILLAGE. ELLE A POUR BUT DE RÉCOLTER DES FONDS POUR ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS PÉDAGOGIQUES, CULTURELS OU SPORTIFS POUR LES ENFANTS. LES SOMMES CONCERNÉES SONT ALORS UTILISÉES POUR PAYER TOUT OU PARTIE DES ANIMATIONS PROPOSÉES À L'ÉCOLE OU EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE.**

Les P'tits Loups sont également en charge de l'étude du soir et des repas de la cantine. Depuis la rentrée de septembre 2016, c'est l'entreprise «Les P'tits Plats d'Denis» qui élabore des repas «comme à la maison» : Viande en sauce mijotée, purée de légumes écrasée à la main, compote maison, ... La qualité des repas est bien supérieure à celle de l'année dernière, et les enfants apprécient ce changement !! Pour l'année scolaire 2016/2017, les temps forts habituels auront lieu :

La journée de Noël : le jeudi 15 décembre 2016

La galette des rois : le 14 janvier 2017 à partir de 15h

Le carnaval : défilé dans les rues le 11 mars 2017

La kermesse : Le samedi 24 juin 2017

Le vide-grenier : Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017

Comme chaque année, l'association va mettre en place une action de solidarité, sujet qui lui tient à cœur.

L'Assemblée Générale, qui s'est déroulée le 8 novembre, a été l'occasion d'échanger et d'imaginer divers événements pour cette nouvelle année, dans la bonne humeur autour d'un buffet apéritif. Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Céline Pastore
- Vice-Président : Marie Cuisinier
- Trésorière : Céline Bonnefond
- Trésorier adjoint : Paul Charpin
- Secrétaire : Caroline Levif
- Secrétaire adjointe : Sarah Rousset
- Les autres membres du Conseil d'Administration sont : Sandrine Pons, Estelle Morel, Emmanuelle Seccia, Caroline Besson.

Céline Bonnefond a été désignée comme représentante des P'tits Loups au sein du Comité des fêtes de Chevinay.

Comme toujours, nous sommes certains que tous ces événements vont se dérouler dans une ambiance conviviale et avec une réelle envie d'agir pour nos enfants ! Nous renouvelons d'ailleurs nos remerciements à tous les chevinois.



## LE CERCLE AMICAL

Notre activité de l'été 2016 s'est manifestée par le Concours de Boules du 18 août.

18 doublettes se sont disputées le challenge Gaulin Martignon.

La doublette Perelle a été la gagnante suivie de la doublette Tabard pour la coupe des amis.

Le soir, le repas tripes a été partagé par 75 convives.

Merci à tous ceux qui ont, par leur bénévolat, contribué à la réussite de cette journée.

L'assemblée générale aura lieu en janvier, la date sera communiquée en temps voulu.

Il est rappelé que le Cercle Amical est ouvert tous les jours de 11 h 30 à 12 h 15, le dimanche à partir de 10 h 30.

Bonne fêtes de fin d'année à tous.

Le Bureau



**Eric CHAVOT**  
Assainissement  
Terrassement - Paysage

Chemin sous Bully  
69210 BULLY  
Tél. : 04 74 26 75 68  
Siret 40419955600022  
NAF 8130 Z



# LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CHEVINAY VA BIENTÔT FÊTER SES 110 ANS D'EXISTENCE.

**CERTES CERTAINES ANNÉES, POUR LES RAISONS QUE L'ON CONNAÎT, L'ACTIVITÉ DE LA CHASSE ÉTAIT INTERDITE, MAIS NÉANMOINS NOTRE SOCIÉTÉ A ÉTÉ CRÉÉE EN 1907.**

Il y a dix ans, rappelez-vous, nous avons fêté dignement son centenaire. L'année prochaine, la fête sera peut être moins grandiose car moins remarquable, mais nous l'organiserons. Nous en discuterons en réunion de bureau ainsi qu'avec tous les membres lors de notre assemblée générale de fin de saison en janvier 2017.

La saison de chasse 2016 a débuté en Septembre sous un soleil présent et chaud. Elle a bien commencé. Le gros gibier était présent. Nous relevons une forte augmentation du nombre de chevreuils, mais le nombre de prélèvements reste limité et constant, de manière à voir la population continuer à croître. La prédation n'existe pas pour ces espèces, et la chasse est le seul moyen de réguler les sangliers et les chevreuils.

Côté petits gibiers, nous avons tenté de réintroduire des faisans et perdrix mais il semble que la prédation soit très forte. Notre objectif de fin d'année et de l'année prochaine est de réguler les espèces prédatrices car actuellement si rien n'est fait, le petit gibier disparaîtra complètement. Nous allons également demander le concours des agriculteurs pour laisser quelques mètres carrés de culture non moissonnée ou non ensilée, de manière à laisser du couvert aux faisans ou perdrix. Donc le bilan est mitigé avec une population croissante de gros gibiers (sangliers - chevreuils) et très faible pour le petit gibier (faisans - perdrix - lièvres).

Comme nous l'avons écrit dans les bulletins de l'année, notre président Gilbert Thoinet et Gérard Charvolin nous ayant quitté prématurément, le nombre de chasseurs a légèrement baissé. Mais notre société est toujours dynamique et avec l'arrivée de nouveaux membres de bureaux, dévoués et enthousiastes, nous allons continuer les activités extra chasse

et probablement en organiser de nouvelles. Le 11 Novembre s'est tenu le traditionnel Pot au Feu et bon nombre de non chasseurs ont pu participer.

Au mois de Mars 2017, le dimanche 5 mars, nous vendrons le boudin et les sabodets fabriqués par les chasseurs. Nous vous invitons à venir nous voir nombreux.

L'assemblée générale de la chasse se tiendra le dimanche 15 Janvier 2017 à la salle des associations à 9h30 heures. Chasseurs notez cette date sur vos agendas.

Enfin sachez que nous allons essayer de participer à la course de carrioles organisée en Juin.

Pour clore cet article, la Société de Chasse de Chevinay vous souhaite une excellente fin d'année 2016, de joyeuses fêtes de Noël et une année 2017 prospère, heureuse et joyeuse. Bonne santé à toutes et tous.





**JCN.**  
INFORMATIQUE  
contact@jcn-informatique.com  
Tél 04 78 75 18 61



**ESPACE BURG**  
CONCEPT  
MOBIlier  
contact@espaceburg.com  
Tél 04 78 75 18 61

JCN Informatique prend en charge l'intégralité de la maintenance de votre informatique : audit, conseil, assistance, fournitures matériels & logiciels, dépannage et sécurité de vos systèmes.

Adresse : 246, chemin de la Courbe (RD7) Bessières (LIEU)  
49021 Bessières cedex 1 Auberde  
[www.jcn-informatique.com](http://www.jcn-informatique.com)



**Rivoire** s.r.l.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE  
VMC

HABILITATION COLONNE MONTANTE EDF  
AGRÈMENT QUALIFELEC

Depuis plus de 30 ans à votre service !

Z.A. Les Ferrières - 69290 GREZIEU-LA-VARENNE  
Tél 04 78 57 18 61 - Fax 04 78 57 94 89 - mail : sarl-rivoire@orange.fr



# CLASSE EN 6 : RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS !

Voilà, c'est fini! Il faudra à présent attendre l'année 2026 pour pouvoir de nouveau défilé si vous êtes né lors d'une année en 6 ! Espérons que ce cru sera aussi bon ! C'est en effet sous le signe de la bonne humeur que s'est déroulée la fête des classes en 6 le 4 juin dernier. Au son de la Bambane, les 52 conscrits de la classe en 6 ont défilé et mis une joyeuse ambiance dans le village. L'apéritif sur la place a été suivi d'un excellent repas dans la salle des fêtes fraîchement repeinte ! Enfin, le bal public du soir nous a permis de nous retrouver encore plus nombreux et de nous déhancher sur

des musiques endiablées!

Le bureau de la classe en 6 vous contactera prochainement pour faire le bilan de ces classes et se donner rendez-vous pour le traditionnel retinton.

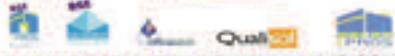
Au Printemps 2017 aura également lieu, selon la coutume, la cérémonie de passage du livre d'or de la classe en 6 à la classe en 7. Encore de joyeux moments à partager en perspective ! Et maintenant place à la 7 !



**ETS ROCHON Hubert**  
59 rue Radisson - 69170 TARARE

☎ 09.62.10.84.32  
📠 06.73.38.65.93

Email : rochonhubert@orange.fr  
Site web : www.Hubert-Rochon.fr  
Facebook : Ets Rochon Hubert  
Twitter : @HubertRochon  
LinkedIn : Hubert.Rochon



**Génie climatique – Plomberie – Energies renouvelables**

**TRICAUD Eric**  
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

**06 72 31 06 76**

*Neuf et rénovation  
Aménagement extérieur*

**04 74 70 42 84**  
165, Chemin du Haut Micollet  
69210 CHEVINAY  
Siret 522 256 089 00013



**Alpha Thib**

Nettoyage en tout genre  
Multifonction et Aménagement extérieurs  
Maçonnerie, Paysage,  
Création Terrassement  
Travaux en tout genre

**Coin Thibaut**  
0676309779  
thibaut.coin-69@hotmail.fr



**06 80 16 48 72**  
TAXI PATRICK LOMBARD MAFIOLI  
pandoraparadis@hotmail.fr

Taxi de Lyon n° 35 - Conventionné CPAM  
Possibilité paiement : CB - Chèque - Espèce

RENAULT ESPACE V 7 PLACES  
06 80 16 48 72  
Ponctuel Discrétion assurée





# BIBLIOTHÈQUE

**LA BIBLIOTHÈQUE OUVRE SES PORTES AU PUBLIC  
LE JEUDI DE 16 H À 18 H ET LE SAMEDI DE 10 H À 12 H**

Les enfants viennent régulièrement à la bibliothèque pendant le temps scolaire : emprunt de livres, petit moment de contes ou recherche documentaire. Ceci afin de les familiariser avec la bibliothèque et de contribuer et renforcer leur goût pour la lecture.

**Une année de lecture pour toute la famille :** L'adhésion familiale est de 10 euros, vous pouvez emprunter 5 livres pour une durée maximale d'un mois. Merci de bien vouloir respecter ce délai. Aux heures de fermeture de la bibliothèque, vous pouvez déposer les livres dans la boîte retour.

### Les livres les plus empruntés par les adultes :

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur de Harper Lee, 12 fois  
Immortelle randonnée, J. CH Ruffin, 8 fois  
Le mec de la tombe d'à côté, Katarina Mazetti 7 fois  
La jeune fille à la perle, Tracy Chevallier, 7 fois  
Déesse des petites victoires, Yannick Granec, 7 fois

### Nos meilleurs lecteurs sont les enfants

Les dinosaures de Dougal Dixon, ce documentaire a été emprunté 31 fois  
Ou est Charlie, livre-jeux, 14 fois  
Foot furieux, BD, 14 fois  
La petite fabrique à histoires, 13 fois  
Pierre et le loup, livre-CD, 12 fois

Bravo à MAHE, LILA et ADRIEN pour leur participation au concours de marque-page.

### Projet 2017,

L'assemblée générale aura lieu le SAMEDI 14 JANVIER à 10h00 à la bibliothèque.

Le troc de graines : SAMEDI 1 ER AVRIL

En projet : une Exposition pour les journées européennes du patrimoine : les métiers d'autrefois.

**Vous aimez lire et vous pouvez consacrer quelques heures à la bibliothèque, nous vous attendons ! bibliochevinay@yahoo.fr**



## ASSOCIATION PENSION KOUYEN DIASSO (PKD)

Depuis trois ans, l'association PKD France poursuit son aide à la PKD Burkina pour l'hébergement et le financement du repas du soir de collégiens de la région de Cassou.

Le rôle de cette pension est de leur donner de bonnes conditions de travail (salle d'étude, électricité, surveillance) et de leur fournir un repas équilibré tous les soirs. Les parents participent pour moitié au coût de 0,30 € du repas.

À la rentrée scolaire 2016, les effectifs sont passés de 95 à 121 jeunes.

Le projet de forage de l'année dernière a été finalisé en avril 2016. Ce forage facilite l'approvisionnement en eau pour tout le village mais en priorité pour les enfants de la pension. Pour pérenniser ces actions aidez-nous : un simple don de 15 € = 100 repas.

Visitez le site de la pension : [www.pensionkouyendiasso.org](http://www.pensionkouyendiasso.org)  
Contact : association PKD 103 croix de la Rochette. 69210 Chevinay ou par mail [pestre.f@wanadoo.fr](mailto:pestre.f@wanadoo.fr)



le nouveau forage financé par la PKD.



# CLUB DES SAPINS VERTS

**PETITE PRÉSENTATION DU CLUB DES SAPINS VERTS : EN CETTE FIN D'ANNÉE, NOUS POUVONS FAIRE UN BILAN DE NOS ACTIVITÉS. NOUS AVONS 60 ADHÉRENTS RÉPERTORIÉS EN 2016.**

Le 6 janvier 2017 à 14h00 au cercle : Assemblée générale avec tirage des rois et après, jeux en tout genre.

Février : bugnes et boissons.

Nous nous réunissons tous les vendredis à partir de 14 h avec café, thé ou autres et petits gâteaux. Place aux jeux ensuite et ceci du mois de septembre à fin juin.

Nous organisons toujours les sorties cinéma le jeudi à Sain Bel.

Cette année, nous sommes allés manger les grenouilles en bordure de Saône. Nous avons aussi organisé une sortie à la cité du chocolat chez Valrhona suivie du repas à «la Terrine» avec spécialités de cochonnailles et animation en après-midi. Un petit groupe du club est parti en voyage à Venise en septembre.

Le 8 novembre, direction Marcigny pour déguster le bœuf charolais au «Vieux Puits», et pour tout le monde, notre concours de belote du 26 novembre.

Si vous voulez voir l'ambiance du club de séniors, venez un vendredi et vous constaterez la bonne humeur qui y règne.

Au nom de tous les adhérents, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et surtout la santé à tous.



## LA GAULE CHEVINOISE

L'association a vu le nombre de ses adhérents augmenter cette année avec 29 adultes et 4 enfants. Deux événements importants ont eu lieu : l'ouverture le 13 mars et la fête de l'Etang le 22 mai. Cette année, la rencontre de mai a été un succès avec une affluence record, même si les truites ont fait de la résistance et si la pluie est venue écourter la journée. La saison s'est terminée avec le traditionnel repas grenouilles à Bessenay. En décembre un réempoissonnement plus important que l'an dernier est prévu pour tenir compte du nombre de pêcheurs.

Dates à retenir :

- Assemblée générale : Dimanche 12 février 2017 à 10 heures au Cercle. Vente des cartes à l'année, 55,00 €.
- Ouverture de la pêche : dimanche 12 mars 2017 à 8 heures.
- Fermeture de la pêche : dimanche 26 novembre 2017
- Fête de l'Etang : dimanche 21 mai 2017.

Permis de pêche : 55 euros, enfant 25 euros, à la journée 10 euros.

Contact : Président Christian Cuisinier, tel: 04 74 70 81 04  
Mail : christiancuisinier@wanadoo.fr





# CONTACTS DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95	daphne.dunand@gmail.com
Bibliothèque Les amis des livres, du patrimoine et des arts	Mme Anne-Marie LARCHIER	04 74 70 81 80	amlarchier@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04	christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Marie-Jo PONCET	04 74 70 46 90	roger.poncet0066@orange.fr
Les P'tits Loups de Chevinay	Mme Céline PASTORE	06 19 13 73 83	celinepastore@hotmail.fr
Chev'in Sport	Mme Estelle MOREL	06 87 32 20 40	estmorel@gmail.com
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60 06 73 91 44 58	
Société de Chasse de Chevinay	M. Franck LEON	06 85 93 27 51	
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90	roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants et Prison- niers de Guerre	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59	
Le Chemin des Bergers	M. Dominique BOULART	04 78 65 06 27	
A.D.M.R.	Mme Marie-Hélène RIBAGNAC	04 74 70 41 48	mhjg.ribagnac@orange.fr
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE		pestre.f@wanadoo.fr
Les Classes en 7	M. Gilbert NESME	04 74 70 44 60	

**Activ TRAVAUX**  
tendance habitat

Décoration - Extension  
Rénovation immobilière  
Travaux tous corps d'état  
Financement - Offres produits  
Rénovation énergétique

Philippe COPIN  
06 45 23 10 98

IDEE HABITAT SARL  
176, Chemin du Haut Micolet  
69210 CHEVINAY  
p.copin@activtravaux.com

[www.activ-travaux.com](http://www.activ-travaux.com)

*Aline Desgranges*

Repassage à mon domicile  
Petites retouches

32 chemins du petit bois  
lieu dit les verchères  
69210 Chevinay

06 16 94 85 70



# ADMR

**NUMÉRO 1 EN FRANCE, AVEC 71 ANS D'EXPÉRIENCE D'AIDE À LA PERSONNE, L'ADMR INTERVIENT DANS PLUSIEURS DOMAINES :**

**AIDE À LA TOILETTE, MÉNAGE, REPASSAGE, PRÉPARATION DES REPAS, ACCOMPAGNEMENT, PORTAGE DE REPAS, AIDE AUX FAMILLES, TÉLÉASSISTANCE, ETC.**



Tous ces services à la personne sont dispensés par nos salariés qui sont intervenues auprès des clients bénéficiaires de Saint-Pierre-La-Palud, Chevinay et Sourcieux-les-Mines.

Ces services s'adressent à tous :

- Personnes âgées et personnes handicapées : la liberté de rester chez soi.

L'ADMR vous épaula dans les tâches de votre vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas... Elle est à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette...

Elle vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

L'ADMR propose aussi des services complémentaires pour continuer à bien vivre chez vous : la livraison de repas à domicile (la garantie de repas équilibrés), la téléassistance, pour obtenir de l'aide en cas de difficulté, 24h/24. Pour la téléassistance, appeler le 04 74 26 78 78.

- Les familles qui rencontrent des difficultés passagères (grossesse, maladie, hospitalisation...) ou toute personne ayant besoin d'une aide, ponctuelle ou durable, ne serait-ce que pour disposer de davantage de temps libre : l'ADMR vous simplifie la vie.

S'occuper des enfants, tenir la maison : on ne peut pas tout faire quand on travaille ou qu'une naissance s'annonce. Ménage, repassage, et c'est du temps libre pour vous. Pour prendre contact avec l'association ADMR Aides aux familles, tél. : 04 74 63 65 80.

- Retour d'hospitalisation : avant toute sortie d'hôpital ou de clinique, et afin d'être aidé au plus vite, se renseigner auprès de l'assistante sociale de l'établissement.

Ces services peuvent donner lieu à une Prise en Charge partielle par le Conseil Départemental, la CAF, ou les caisses de retraite, sous certaines conditions.

Les sommes qui restent à la charge des bénéficiaires ouvrent droit à une réduction d'impôts de 50 % ; ou même à un crédit d'impôts pour les personnes non imposables qui sont encore en activité ou à la recherche d'un emploi.

L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives et trouver, avec vous, la solution la mieux adaptée à votre situation.

Pour mettre en place une prestation, ou pour un renseignement, notre secrétaire administrative, ou un bénévole

de l'association, vous accueillera et se fera un plaisir de répondre à vos questions. Le bureau est ouvert au public, à la Maison des Services (anciennement les Caves Berger), au Fiatet, à Sain-Bel. En effet durant l'année écoulée, nous nous sommes installés dans les bureaux de l'association de Sain Bel. Plus grands, avec une salle de réunion et une mutualisation des moyens facilitée. Une éventuelle fusion avec cette association est même envisagée dans un proche délai.

Durant l'année des difficultés de personnel nous ont incités à nous rapprocher de cette association. Cela nous a permis d'échanger des modes de fonctionnement et de nous épauler dans la recherche de personnels.

On peut aussi nous joindre, ou laisser un message, au 04 74 72 32 55, ou adresser un courriel à l'adresse suivante : [admr.stpierrelapalud@fed69.admr.org](mailto:admr.stpierrelapalud@fed69.admr.org)

L'association est membre de la Fédération ADMR du Rhône : [www.admr69.org](http://www.admr69.org)

La vie associative est aussi faite de convivialité : en particulier, salariées et bénévoles se retrouvent pour des réunions d'équipes, d'analyses de la pratique ou des formations.

Notre association souhaite renforcer son équipe de bénévoles. Les besoins sont très variés, allant de la visite de personnes aidées, à des tâches plus administratives. Chacun peut trouver sa place, à son rythme, même une heure par semaine. Rejoignez-nous !

Nos intervenantes bénéficient de nombreuses formations d'aide à la personne, ainsi que d'un accompagnement ; leur appartenance à un réseau permet en outre de répondre rapidement aux demandes, et facilite leur remplacement en cas d'imprévu.

L'ADMR est agréée qualité. Au sein de chaque association, bénévoles et salariées oeuvrent ensemble pour vous apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain. 723 000 clients en France nous font confiance. Pourquoi pas vous ?

Avec l'ADMR, facilitez-vous la vie !





# APHRA

**LE BUT DE L'ASSOCIATION EST D'APPORTER AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À LEURS FAMILLES UNE AIDE MORALE ET MATÉRIELLE SOUS TOUTES SES FORMES, DE POURSUIVRE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS TOUTES DÉMARCHES POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS AUX HANDICAPÉS ET À LEURS FAMILLES ET D'ASSURER ÉVENTUELLEMENT TOUTES ACTIVITÉS À CARACTÈRE ÉDUCATIF, SOCIAL OU FAMILIAL. NOUS REMERCIONS LES COMMUNES QUI NOUS APPORTENT LEUR SOUTIEN PAR UNE SUBVENTION ET MISE À DISPOSITION DE SALLE. NOS RECETTES PROVIENNENT DES NOMBREUX ADHÉRENTS 137 (124 EN 2015)**

Pour trouver nos objectifs et nos valeurs: [www.aphra.fr](http://www.aphra.fr) et [contact@aphra.fr](mailto:contact@aphra.fr)

## **Pour ensemble mieux vivre le handicap et : S'entraider**

À l'issue de l'assemblée générale du 23/4/2016 Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème «HANDICAP ET FRATRIE». Après l'assemblée générale 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial.

## **S'informer**

*Une information a été donnée aux personnes handicapées sur les conditions pour bénéficier d'un abattement à la base sur la taxe d'habitation «abattement spécial handicapé»*

Le 4 Novembre 2016 à L'Arbresle Salle Thimonier à 20 heures conférence-débat sur le thème abordé lors de l'assemblée générale «Quelles richesses et difficultés rencontrons-nous avec des frères et soeurs, enfants porteur de handicap».

## **Participer**

Le 27 février 2016 a eu lieu le concours de belote à St Pierre la Palud toujours très apprécié. 48 doublettes (40 l'an dernier)

ont passé un agréable après midi. Cela permet à notre association de récolter des fonds. En 2017, le concours de belote aura lieu le 4 mars 2017 également à St Pierre la Palud.

*Le 6 Juin 2016 Sortie au Safari de PEAUGRES.*

Une sortie en famille, 52 participants dont 17 en situation de handicap, Daniel VIGOUREUX avait retenu un car adapté pour personnes à mobilité réduite pour permettre à tous de bénéficier de cette magnifique journée. Le matin le car a traversé le parc, et le parcours a émerveillé petits et grands. Puis à midi un repas délicieux a rassemblé tous les participants qui ensuite ont continué, chacun à leur rythme, la promenade et la découverte des animaux.

C'est avec beaucoup de souvenirs, du soleil, de la joie, des découvertes et de l'amitié que cette journée s'est terminée.

L'APHRA était présente aux journées du handicap organisées

les 16 et 17 Septembre par la Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle.

Des journées riches en échange avec tous ceux celles qui vivent au quotidien le handicap.

La Présidente, Simone VENET



# ASSOCIATION BREVENNE ACCUEIL

À l'image de l'élan d'accueil manifesté par de nombreux Saviinois, l'hiver dernier, notre association, créée cet été, œuvre sur un secteur élargi autour de la Brévenne. Elle est tournée vers les **personnes en grande précarité**, qu'elles soient seules ou en famille, françaises ou migrantes. Nous avons le désir de les **accompagner** pour le logement et son ameublement, l'insertion ou la réinsertion, l'apprentissage du français, l'accès ou le retour à l'emploi, etc. Sans remplacer les CCAS, nous souhaitons **aider** ces personnes **dans leurs démarches** auprès des associations d'aide alimentaire, des organismes sociaux ou préfectoraux... mais également leur **offrir des moments conviviaux** que nous appelons des **pauses-respiration**, afin que leur stress et leurs angoisses puissent y trouver un peu de répit ; il s'agit tout simplement d'un repas ou d'une journée agréable chez l'un ou l'autre de nos adhérents.

Nos ressources proviennent essentiellement de la générosité **des particuliers** (don de temps, de transport, de meubles, d'argent, ...) et de l'assurance de pouvoir joindre rapidement notre réseau de relations afin de trouver ce dont les familles ont besoin.

Fort de quarantaine d'adhérents et de deux fois plus de

sympathisants, notre association soutient actuellement, avec plusieurs niveaux d'implication, des familles de St Romain de Popey et de l'Arbresle, ainsi qu'à Chevinay où la commune a mis à notre disposition un logement pour 6 mois. Brévenne Accueil a pris contact également avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) d'Eveux, pour un partenariat.

À travers toutes ces actions, nous souhaitons œuvrer pour une sensibilisation de tous les élus, de tous les citoyens à nos valeurs : **le respect de la personne humaine**, un **mieux vivre ensemble** et une **solidarité sociale**, un **partage fraternel** et une **citoyenneté active**.

Toute personne sensible à ces valeurs peut nous rejoindre en nous adressant un mail à l'adresse [brevenne.accueil@gmail.com](mailto:brevenne.accueil@gmail.com), ou un petit mot dans notre casier à la mairie de Sain Bel, où nous sommes domiciliés. Les dons sont à adressés à Brévenne Accueil (chèque à l'ordre de la Fondation St Irénée pour bénéficier d'un reçu fiscal donc d'une déduction d'impôt).

Saisissons cette chance de laisser s'exprimer notre humanité. Jean-Marc Pistorosi – Président de Brévenne Accueil Tél : 04 27 86 86 01 – mail : [brevenne.accueil@gmail.com](mailto:brevenne.accueil@gmail.com) – Mairie de Sain Bel – 69210 SAIN BEL



# 2016 : LE SYRIBT EN ACTIONS...

**2016 A ÉTÉ UNE ANNÉE DE TRANSITION ENTRE LA FIN DU CONTRAT DE RIVIÈRE ET UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS POUR LE SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE. LE SYRIBT A TOUTEFOIS POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DE SES ACTIONS. POUR CETTE ANNÉE 2016, ON PEUT EN RETENIR QUELQUES-UNES :**

– Le contrat de rivières Brévenne-Turdine, constitué de près de 110 actions mises en œuvre sur 6 ans, est arrivé à son terme fin 2014, et l'année 2015 a permis d'en faire le bilan. 2016 a été une année de réflexion sur les suites à donner à ces actions et un nouveau programme avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est en cours de construction. Il reprendra les mêmes thématiques que précédemment : amélioration de la qualité de l'eau, restauration écologique des cours d'eau, gestion des risques d'inondation... dans un nouveau plan d'actions sur 3 ans.

– Après plusieurs années d'études et de démarches, les travaux de construction de l'un des deux barrages écrêteurs de crues ont débuté cet été 2016 sur la commune de Saint-Romain-de-Popey. Le but de ce barrage, encore appelé retenue sèche ou ouvrage de ralentissement dynamique, est de retenir l'eau lors d'une crue et ainsi de protéger les habitants à l'aval, notamment ceux de l'Arbresle, des inondations. Pour tout comprendre de ce chantier et suivre l'avancée des travaux, rendez-vous sur le site internet du SYRIBT, [www.syribt.fr](http://www.syribt.fr).

– Les travaux de restauration écologique des Fours à Chaux à Bully ont débuté au mois de septembre. Ce chantier va permettre à la Turdine de retrouver un fonctionnement plus naturel. En effet, un linéaire d'environ 1 km de rivière va être restauré avec différentes opérations : enlèvement d'une ancienne passerelle menaçant de s'effondrer, suppression d'un seuil et aménagement d'un autre, suppression d'enrochements anciens, terrassement des berges en pente douce afin de redonner de la place à la rivière en crue, plantations d'arbres et d'arbustes... Ce type de travaux permet de retrouver un fonctionnement de la rivière plus proche du naturel : possibilité de s'étendre en cas de crue, de ne pas trop

se réchauffer en été, avec de meilleures conditions pour la faune et la végétation, une meilleure qualité de l'eau...

– Afin de retrouver une bonne qualité des cours d'eau, plusieurs actions ont été menées sur la réduction des pesticides, notamment auprès des communes du bassin versant et des agriculteurs. Cependant, les particuliers sont aussi des consommateurs de ce type de produits pour l'entretien de leurs cours et jardins. C'est pourquoi, le SYRIBT, accompagné d'étudiants en formation « Qualité, Sécurité et Environnement » de l'Université Catholique de Lyon, a mené des enquêtes auprès des particuliers sur les marchés de Tarare, Ste-Foy-l'Argentière et l'Arbresle, et au Gamm Vert de l'Arbresle. L'idée est de connaître les pratiques de jardinage et surtout d'entretien des espaces extérieurs des particuliers, mais aussi de sensibiliser à la non-utilisation de pesticide. Afin de rendre plus concrète cette démarche, des ateliers de jardinage (dans les jardins partagés de l'Arbresle et Lentilly) et des conférences ont été organisés au fil de l'année (Lentilly, Pontcharra-sur-Turdine). Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir leur jardin naturellement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou par mail [betty.cachot@syribt.fr](mailto:betty.cachot@syribt.fr), ou suivez-nous sur notre site internet [www.syribt.fr](http://www.syribt.fr).

MAÇONNERIE • TERRASSEMENT • FAÇADES • TOITURES

NEUF & RÉNOVATION

**TIXIER JV**

BATIMENT

ZA Plat du Pin 69690 BRUSSIEU | Jacky 06 08 31 97 44  
sari-tixier-jv@laposte.net | Vincent 06 74 66 47 04

[www.tixier-batiment.fr](http://www.tixier-batiment.fr)

**LA PIERRE D'EAU**  
Maçonnerie paysagère et décorative

Artisan à votre service  
depuis 1989

Aménagement en harmonie  
avec les matériaux  
anciens et naturels

491, chemin de l'étang  
69210 CHEVINAY  
Tél 06 34 23 04 60  
E-mail : [hny.moissonnier@free.fr](mailto:hny.moissonnier@free.fr)  
[www.maconnerie-lapierredeau.fr](http://www.maconnerie-lapierredeau.fr)  
Siret : 349 680 746 00067

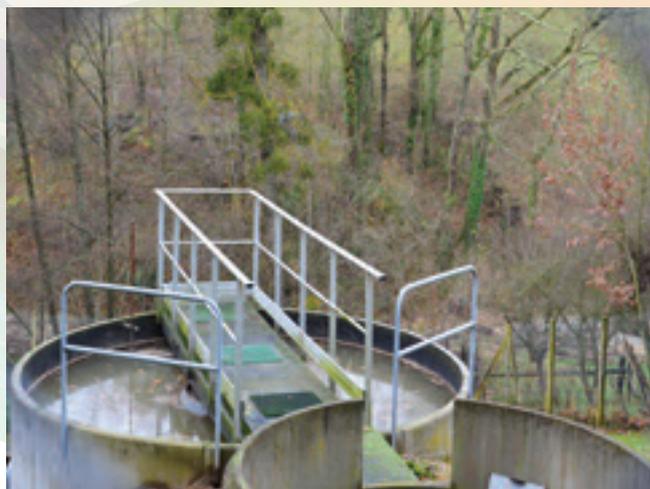


# 2017 : L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE SERA GÉRÉ PAR LE SIABA

Dès ce premier janvier, l'assainissement collectif de la commune sera géré par le SIABA (Syndicat Intercommunal d'assainissement du Bassin de L'Arbresle) avant d'être intégré en 2018 aux compétences obligatoires de la communauté de commune comme prévu par la loi NOTRe. Notre station d'épuration et son réseau d'eau usée seront gérés par ses techniciens. Le budget Assainissement de la commune sera intégré avec passifs et actifs dans celui du syndicat. Cette rétrocession arrive alors que notre station est vieillissante. Elle fonctionne toujours correctement malgré son âge. Cependant ses rejets de phosphore et de nitrates restent légèrement élevés selon les normes actuelles de la police de l'eau. Des travaux seront à faire rapidement pour pallier ce défaut. Le budget de fonctionnement de la commune abonderait d'environ 13 000 euros par an celui de notre assainissement pour en assurer l'équilibre. Cette charge ne sera plus d'actualité. Le terrain reste propriété de la commune. Celui-ci est tout simplement mis à disposition du SIABA.

Le prix de l'eau sera le même pour toutes les communes.

À Chevinay, le m<sup>3</sup> devrait augmenter de 0,30€ mais en contrepartie, la part fixe de 20€ par an n'existera plus. Ainsi, la facture d'un ménage consommant 66,66 m<sup>3</sup> d'eau par an sera strictement identique.



## TOURISME

### Les éditions de l'Office de Tourisme

Chaque année, l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle édite une série de brochures destinées à promouvoir le territoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses animations auprès de différentes cibles. Cette année, une nouvelle collection est née et met en valeur les « Escapades » à faire dans le Pays de L'Arbresle : le guide touristique, le catalogue groupes et le calendrier des animations scolaires.

**Toutes ces éditions sont disponibles à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur [arbresle-tourisme.fr](http://arbresle-tourisme.fr) et sur [paysdelarbresle.fr](http://paysdelarbresle.fr).**

### Un nouveau site internet pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle s'est doté d'un nouveau site Internet !

Plus moderne, plus attractif, il s'inscrit dans un plan plus large de promotion du territoire pour 2016, visant à capter la clientèle urbaine de proximité, mais également à donner de meilleurs outils aux acteurs du territoire pour accueillir les visiteurs. Accessible depuis ordinateurs, tablettes et mobiles !

**À découvrir et à partager :** [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

### Le Corbusier à l'UNESCO

Depuis le 17 juillet 2016, l'oeuvre architecturale de Le Corbusier est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco au titre de "construction exceptionnelle au mouvement moderne". Dix-sept de ses réalisations (dont Le Couvent de la Tourette) sont désormais inscrites au Patrimoine mondial de l'Humanité.

**Couvent de La Tourette : Route de la Tourette à Eveux /04.72.19.10.90 / [couventdelatourette.fr](http://couventdelatourette.fr)**



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## **C'est le bon moment pour améliorer votre logement !**

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'engage pour l'amélioration de l'Habitat, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile.

Cette action s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer un logement. Les locataires sont également concernés dans le cadre du maintien à domicile. La Communauté de Communes et l'ANAH financent le conseil aux particuliers et apportent des subventions pour les travaux.

Des professionnels de l'habitat tiennent une permanence pour répondre aux questions des habitants et les conseiller sur leur projet de travaux, sur le plan technique comme financier et les accompagner dans leurs démarches.

### **Permanence téléphonique :**

SOLIHA Rhône et Grand Lyon accompagne les personnes dans leurs démarches au 04.74.05.35.75 – [agencerhoneouest@pact-habitat.org](mailto:agencerhoneouest@pact-habitat.org)

### **Permanence d'information :**

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : 04.74.01.68.90 – [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

### **Accueil Conseil Orientation Logement**

SOLIHA tient des permanences une fois par mois au siège de la Communauté de Communes pour accompagner les personnes âgées de plus de 30 ans :

- pour la recherche d'un logement
- pour le maintien dans son logement
- pour toute difficulté liée au logement

**Uniquement sur rendez-vous au 04.74.05.35.75**

### **Point Conseil architecture du CAUE Rhône Métropole**

Les personnes souhaitant construire, agrandir, rénover leur maison dans le Rhône et la Métropole de Lyon peuvent rencontrer un architecte-conseiller du CAUE Rhône Métropole qui pourra les informer, les orienter, les aider à décider en fonction de leur budget et des règles en vigueur. Permanences à partir de septembre (1<sup>er</sup> lundi de chaque mois).

---

# SERVICE AMI DU PAYS DE L'ARBRESLE

Qu'est-ce que l'Aide à la Mobilité Individuelle (AMI) ?

Il s'agit d'un transport public routier de personnes dont les caractéristiques essentielles comme ses points de départ, ses itinéraires, ses horaires ou encore ses fréquences sont déterminés en fonction de la demande expresse des utilisateurs.

Ce service se situe à mi-chemin entre les transports en commun réguliers et la course individuelle. Il s'adresse aux populations les plus fragiles.

### **Conditions d'éligibilité, d'inscription et d'utilisation du service :**

Dans votre commune

A la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : 04.74.01.68.90 - [ami@paysdelarbresle.fr](mailto:ami@paysdelarbresle.fr)

Sur [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)





### PETITE ENFANCE

Les Relais Assistants Maternels du Pays de L'Arbresle

#### Relais Trottinette

Isabelle QUARANTE  
117 rue Pierre Passemard  
69210 L'ARBRESLE  
Tél : 04 74 01 68 81

Port : 06 59 54 52 24

Mail : [relais.trottinette@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.trottinette@paysdelarbresle.fr)

#### Relais La Ronde des Loupiots

Sylvie LE GAL  
6 impasse Charassin  
69210 L'ARBRESLE  
Tél : 04 37 58 05 28

Mail : [relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr)

#### Relais Les Ecoreuils

Françoise BEGUET  
15 rue de la Mairie  
69210 LENTILLY  
Tél : 04 74 01 52 59

Mail : [relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr](mailto:relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr)

# GRAIN DE SEL



## AU CŒUR DE L'ARBRESLE, GRAIN DE SEL ACCUEILLE LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS ACCOMPAGNÉS PAR LEURS PARENTS.

Cet espace de jeu permet aux enfants de se rencontrer et de découvrir d'autres adultes. Les parents peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, créer du lien, rompre l'isolement. Les accueillants présents, disponibles dans l'écoute et la parole, se relaient pour assurer une ouverture régulière le mercredi et le jeudi de 15h à 18h pendant la période scolaire et une partie des vacances et le samedi de 9h à 12h sauf veille de vacances et vacances scolaires.

### Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

C'est un lieu agréé par la CAF, inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle, soutenu par la CCPA, le Département et la MSA. Une participation d'1€ par famille

accueillie est demandée.

Contact : 6 Impasse Charassin (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur) Tél. 04 72 42 26 86

Pour plus d'informations :

- [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (site géré par la CAF) lieu d'accueil enfants parents
- [www.mairie-larbresle.fr](http://www.mairie-larbresle.fr) (petite enfance et associations)



# JEUNESSE

## Permanences AILIJ pour le logement

Vous avez entre 18 et 30 ans et rencontrez des difficultés pour vous loger sur l'une des 17 communes du Pays de L'Arbresle ?

La Communauté de Communes et l'association AILIJ vous aident dans vos démarches.

Profitez de permanences mensuelles (2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 16h à 18h

- 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 10h30 à 12h30) pour rencontrer un conseiller de l'association AILIJ.

**Attention : Nouveau lieu :** le PIJ – place Pierre Marie Durand à L'Arbresle

**Plus d'informations :** AILIJ au 04.72.69.02.03 - [www.ailoj.com](http://www.ailoj.com)

## BAFA : aide au financement

Près de 30 jeunes issus de tout le territoire ont bénéficié d'une aide pour leur formation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), depuis le début de l'année : la moitié d'entre eux ont suivi un stage de base, l'autre moitié un stage d'approfondissement.

## C. CUISINIER

Terrassement - Assainissement  
 Pentes - Aménagement des abords  
 Dalage - Pavage  
 Clôtures - Errabés  
 Décausselage - Élagage

"Les Bonnetières" - Chevindy - 69210 L'ARBRESLE  
 Tél. 04 74 70 81 04 - [www.cuisinier-christian.fr](http://www.cuisinier-christian.fr)

TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENTS - V.R.D.

SARL PERRET

224 Route de la giraudière - RD 389 -  
 69690 - BESSEY  
 Tél. 04 74 70 85 92 - Fax. 04 74 70 83 14



# GESTION DES DÉCHETS

## Composteurs à 20 €

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a lancé une grande campagne de promotion du compostage individuel. Les composteurs en bois (400L) sont proposés au prix de 20€. Ils sont distribués avec un bioseau et un guide sur le compostage et sont réservés aux personnes domiciliées sur le Pays de L'Arbresle.

Pour en bénéficier, il suffit de :

- Télécharger et remplir le questionnaire de réservation de composteur disponible en ligne sur [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr) ou à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
- Joindre un chèque de 20 € par composteur à l'ordre du Trésor Public
- Fournir un justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz, téléphone, attestation d'achat du notaire...)

Il existe également des composteurs collectifs à côté de la MJC de l'Arbresle et Place des Tilleuls à Courzieu. La Communauté de Communes développe cette action et cherche de nouvelles implantations.

## Du nouveau à la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle

Depuis février 2016, le mobilier usagé des particuliers n'est plus considéré comme un déchet à déposer dans «les encombrants» mais est recyclable grâce à la nouvelle benne mise à disposition par l'éco-organisme Eco-mobilier !

## Succès pour la recyclerie du Pays de L'Arbresle

Cet été, le test de vente d'objets d'occasion a été un vrai succès ! Les objets récupérés en déchèteries ont tous été vendus ou donnés à des associations. Les habitants ont donné directement à la boutique beaucoup d'objets/de vêtements qui ont rapidement trouvé preneurs. De nombreux bénévoles se sont proposés pour constituer une association. En collaboration avec l'association, la Communauté de Com-

munes est en train d'étudier la faisabilité de faire perdurer cette initiative.

Affaire à suivre...

## 1<sup>er</sup> REPAIR CAFÉ DU PAYS DE L'ARBRESLE : Rien ne se perd, tout se répare !

Le local de la MJC de Fleurieux et d'Eveux, 133 route de Bel Air (sous la salle polyvalente) à Fleurieux sur L'Arbresle, se transforme en atelier de réparation tous les samedis de 9h30 à 12h. Des gens de métier, électriciens, réparateur de bicyclettes, réparateurs amateurs sont là pour vous aider à réparer tout ce que vous avez à réparer. Outils et matériel sont également disponibles sur place. On apporte au Repair Café les choses en mauvais état qu'on a chez soi. Grille-pain, lampes, sèche-cheveux, vêtements, vélos, jouets, vaisselle... tout ce qui ne marche plus est bienvenu. Et aura peut-être la chance d'une seconde vie. Les experts du Repair Café ont presque toujours la main heureuse.

## Opération réussie pour la collecte des pneus agricoles usagés sur le Pays de L'Arbresle !

Suite à une demande des agriculteurs, la Chambre d'agriculture du Rhône a organisé une collecte de pneus usagés sur le territoire du Pays de l'Arbresle soutenue financièrement par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et le PSADER (Région) de l'Ouest Lyonnais. Ainsi, près de 37 000 pneus ont été collectés, ce qui représente 315 tonnes de pneus éliminés sur le territoire du Pays de L'Arbresle. La participation de 65 exploitations montre que cette opération est une vraie réussite.

**Plus d'infos : Service Gestion des Déchets de la Communauté de Communes au 04.74.01.68.94 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)**

# L'ARCHIPEL, AQUA-CENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE

## Des activités AQUA & FORME !

L'Archipel vous propose des activités Aqua : AquaGym, Aqua-bike, Aqua-Training mais aussi des activités Forme : Pilates, RPM, TRX, Stretching...

Réservation des cours collectifs aqua directement en ligne après achat d'une carte «activités aquatiques».

Les cours collectifs Forme sont accessibles avec le pass archi motivé, sans réservation.

– se présenter 10 min avant le début de la séance.

**Retrouvez les horaires, tarifs et activités sur [www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)**

L'Archipel, Route de Grands Champs 69210 SAIN BEL / 04.74.01.55.00 /

[contact@archipel-aquacentre.fr](mailto:contact@archipel-aquacentre.fr) / Facebook : L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle / [www.archipel-aquacentre.fr](http://www.archipel-aquacentre.fr)



